

(Mariage du Prophète Muhammad (psls

<"xml encoding="UTF-8?>

Introduction



La biographie du prophète (psls) est le premier puit historique d'où de génération à génération, les héritiers de la prophétie et les porteurs du flambeau de la foi, viennent puiser le viatique de leur propre manière de vivre, les fondements de leurs séjours sur terre ainsi que de leur rayonnement. Quiconque étudie l'histoire du Prophète (psls) et y consacre la réflexion et la profondeur de vue nécessaire, découvrira l'étonnant argument historique par lequel le prophète (psls), en compagnie des croyants, s'est élevé au dessus de la mentalité et attachement à la jouissance des biens terrestres, pour mener l'humanité à des niveaux que celle-ci n'avait jamais pu connaître de toute son, histoire. Quiconque étudie minutieusement l'histoire du prophète (psls) en essayant de découvrir le secret fertil et fécond, sera convaincu que ce secret a fait pousser et éclore dans ce monde les plus belles fleurs de l'humanité, ce qui a permis au prophète (psls) de former des hommes que la mondanité n'aurait toutefois affecté que force qu'ils étaient moins purs que les anges, s'entendra dire par celle-ci : Voici, le désert le plus proche à travers lequel furent éduqués ceux qui embrassèrent l'Islam au milieu des ténèbres ».

Le prophète (psls) n'avait pas son égal dans la résignation au malheur, la constance absolue

dans le culte de la vérité, la sérénité et la quiétude face aux remous de ce monde, encore moins la clémence, la bonté et la transcendance du sens même du séjour sur la terre, Allah le créa de cette manière pour l'amener à maîtriser les événements, à trôner au dessus des considérations d'ordre matériel. Aussi le prophète (psls) fut-il une origine historique pour l'humanité tout entière une telle pesante aux idées justes et pertinentes pour le monde. C'est pourquoi je me permets d'écrire sur les mariages du prophète (psls) suivant ma recherche minutieuse, dans la mesure de mes capacités et de mes possibilités, de façon à vérifier l'authenticité des mariages du prophète (psls) et à sélectionner ceux qui conviennent le mieux.

Le mariage du prophète Muhammad (pslf) avec Khadidja

Lorsque Muhammad (psls) fut revenu de la Syrie, Khadidja constata dans son avoir une sécurité et une bénédiction qu'elle n'y avait jamais connues auparavant. Le jeune homme Maysara, l'informa de ce qu'il savait de la personnalité de son agent: douceur, vertu, force de persuasion, pertinence de la demande et honnêteté. Sur ces bases, Khadidja trouva ce qu'elle cherchait car des seigneurs et des Chefs tenaient à l'épouser mais ils ne pouvaient pas parvenir à obtenir son consentement. Elle se confia à l'une de ses amies à savoir Nafisa Maniya. Celle-ci alla voir le messager d'Allah (psls) et le mit au courant de la proposition du mariage. Ravi, le prophète (psls) s'en ouvrit ses oncles qu'alors se rendirent chez l'oncle de Khadidja pour obtenir son accord. Suite à une telle demande, le mariage fut conclu en présence de Bani Hachim et des Chef de Maudar et cela deux mois après le retour du prophète (psls) de la Syrie. La dot était de 20 vaches, A l'époque. Khadidja avait 402 ans, et était la meilleure femme de sa tribu en fait de généalogie, de richesse et d'intelligence. Elle est la première femme à se marier avec le messager d'Allah (psls) et jusqu'à sa mort celui-ci n'épousa pas d'autres femmes. Khadidja est la première mère de tous les enfants du prophète (psls) exception faite d'Ibrahim. Elle lui donna Al-Qâsim- pour lequel le prophète fut surnommé Abdul Kasim, Zaynab, Roukiyya, Oum Koulthum, Fatima et Abdullah Al Tayyid et At Tahir. Ses garçons moururent tous à bas âge. Quant aux filles, elles vécurent toutes jusqu'à l'événement de l'Islam, embrassèrent cette religion et émigrèrent à Médine. Cependant, elles moururent toutes du vivant du prophète (psls) à l'exception de Fatima (ra) qui mourut 6 mois après son

père1.

Le mariage du Prophète (pslf) avec Sawda

C'était le mois de Chawal (dixième mois) de cette année l'an 10 de la mission prophétique-le messager d'Allah (psls) épousa la fille de Zoma qui faisait partie des premiers convertis et aussi de la deuxième vague ayant émigré vers l'Abyssinie. L'ancien mari de cette femme à savoir As Sakram Ibn Am avait émigré avec elle après sa conversion à l'Islam. Il mourut soit en terre Abyssinie soit après être revenu à la Mecque. Après que Sawda eut épuisé son délai de viduité, le prophète (psls) demanda sa main puis l'épousa. C'était là la première femme épousée par le prophète (psls) depuis la mort de Khadidja. Après plusieurs années ce fut le tour de Aïcha2.

Le mariage du Prophète(psif) avec Aïcha

Au mois de Chawal, cette année (l'an 11 de la prophétie) le Messager d'Allah (psls) se maria avec Aïcha l'intime (ra) que celle-ci était âgée de six ans. Aïcha rejoignit sa maison conjugale à Médine au mois de Chawal de la première année de l'hégire, alors qu'elle était âgée de neuf ans3.

Le mariage du Prophète (pslf) avec Saffiyya

Nous venons de mentionner que Saffiyya fut faite prisonnière après le meurtre de son mari Kinama Ibn Houlaik coupable de trahison. Après que les prisonniers fussent regroupés Dirya Ibn Khalifa Al Kalbi aborda le prophète (psls) et lui dit : « Prophète d'Allah ! donne moi une des captures :

celui-ci lui répondit : « va prendre une captive ».Alors Dirya alla prendre Saffiyya bint Houyay et ensuite revint dire au prophète (psls) « prophète d'Allah ! tu as donné à Dirya, Saffiyya bin Houyay la cheftaine de Bani Kouradahah et de Bani An Nadir, mais cette femme ne convient qu'à toi. » Le prophète (psls) dit : Fais-la venir « Dirya la fit venir. Alors il la regarda et dit : « va prendre une autre captive. Alors il l'affranchi, puis l'épousa en faisant de l'affranchissement sa dot. Au niveau du barrage d'As Sahba sur la route du retour à Médine, le mariage consommé : Oum Salama après avoir préparé Saffiyya, la lui offrit dans la nuit. Le lendemain, le prophète (psls) offrit un banquet de dattes, de graisse et de farine en l'honneur de la mariée avec qui il resta pendant trois jours, lors du retour à Médine. Il vit une tâche verte sur le visage de la femme et dit : « Qu'est-ce que ceci ? Celle-ci répondit : « Messager d'Allah ! Avant ton arrivée

chez nous, j'ai fait un songe dans lequel on dit que la lune après avoir quitté sa place était venue tomber sur moi.

La maison prophétique

La maison du prophète, celle qu'il avait à la Mecque avant l'hégire comprenait : sa propre personne et celle qu'il avait épousée, à savoir Khadidja Bint Khawalid. Il avait épousé Khadidja alors qu'il avait vingt-cinq ans et elle 40 ans et 28 ans selon les gens de la maison du prophète. C'était son premier mariage. Il n'épousa aucune autre femme du vivant de celle-ci. Il eut des garçons et des filles. S'agissant des garçons, tous moururent à bas âge. Les filles sont, Zaïnab, Roukiyya,(d'après l'histoire relatée par les savants chiites, il s'avère que ces deux filles étaient adoptives et leur mère était la soeur de Khadidja) voir Aqaïd Djafariyya p.25) Oum Koulthoum, et Fatuma

Il maria Zaïnab au fils de sa tante Abib As ibn Ar Rabia et cela avant l'hégire, Roukiyya et Oum Koulthoum furent l'une après l'autre mariées à Outhmân ibn Affân. Enfin, Fatuma fut mariée à Ali Ibn Abi Talib entre les deux batailles de Badr et ohod. De ce dernier mariage naquirent Al Hassan et Hussein, Zaïnab et Oum Koulthoum. On sait que le prophète (psls) se distinguait de sa Oumma par le fait d'avoir épousé plus de quatre femmes et cela, pour plusieurs raisons. Au total, il épousa treize femmes dont neuf lui survécurent et deux moururent de son vivant, à savoir Khadidja et Zaïnab bint Khauzayma.

2. Sawda Bint Zamaa

Le messager d'Allah (psls), l'épousa au mois de Chawal de l'an 10 de la prophétie quelques jours après la mort de Khadidja. Auparavant, elle avait été marié à un cousin à elle appelé As Sakrâm Ibn Amir qui mourut avant elle.

3. Aïcha Bint Abi Bakr As Sidik

Il l'épousa dans le courant du mois de Chawal de l'an 11 de la prophétie, un an après avoir

épousé Sawda, et deux ans et cinq mois avant l'hégire.

Il épousa, alors que celle-ci avait six ans et la fit rejoindre sa maison conjugale, à Médine sept mois après l'hégire. Celle-ci avait à l'époque neuf ans. Elle était vierge. Le messager d'Allah (psls) informa parfaitement les femmes de la Oumma des enseignements de l'Islam.

4. Hafsa bint Omar ibn Khattâb

Elle était la veuve de Khams ibn Houthafa As-Sahmi, mort entre les deux batailles de badr et d'Ohod et ensuite fut épousée par le messager d'Allah (psls) en l'an 3 de l'hégire.

5. Zaïnab bint Khouzayma

Elle se réclamait de Bani Hilal ibn Amir Saasaa. On l'appelait Oum Al Masâkin (la mère des démunis) pour sa clémence et sa compassion à leur égard. Elle était la femme de Abdillah ibn Jahel. Celui-ci tomba en martyr lors de la bataille d'Ohod et le Messager d' Allah (psls) l'épousa en l'an 4 de l'hégire mais elle mourut deux ou trois mois après le mariage.

6.Oum Salama Hind bint Abi Omayya

Elle était la femme d'Abi Salama qui mourut au mois de Jounada Al Akhira de l'an 4 de l'hégire. Elle fut alors épousée par le Messager d'Allah (psls) au mois de Chawal de la même année.

7. Zaïnab bint Jahch ibn Rayyab

De la tribu de Bani Asibn Khouzayma. Elle était la fille de la tante partenaire du messager d'Allah (psls) et la femme de Zayd ibn Hâritha que l'on considérait comme le fils adoptif du prophète (psls). Zayd la divorça et à l'occasion, Allah le Très Haut révéla à son Messager (psls) : « Lorsque Zayd l'aura divorcée alors nous te la marions.» D'autres versets de la sourate « les coalisés » affirment des précisions sur la question de l'adoption. Nous aurons à les mentionner. Zaynab fut épousée par le Messager d'Allah (psls) dans le courant du mois Zhul-

Qaada de l'an 5 de l'hégire.

8. Jawayriyya bint Al-Harith

La maîtresse des Khauzâar. Le Messager d'Allah (psls) décida de lui écrire et après quoi de l'épouser au mois de Chaabân de l'an 6 de l'hégire.

9. Oum Habiba bint Abi Soufyan

Elle était la femme de Obaydallah ibn Jahch. Elle avait émigré en Abyssinie avec son mari. Toutefois, celui-ci apostasia, passa au christianisme et mourut en terre Abyssinienne. Sa femme malgré tout persista dans la religion. Amir Ibn Omayya, Ad Damori envoyé par le messager d'Allah (psls) remettre une lettre au Négus, Roi d'Abyssinie, dans le courant du mois de Moharam de l'an 7 de l'hégire, demanda la main d'Oum Habiba pour le prophète (psls) à qui il la maria et ensuite fit parvenir par les soins de Chourahbil ibn Hasana.

10. Saffiya bint Houya in Aktab

C'était une juive faisant partie des prisonnières de Khaybar. Le Messager d'Allah (psls) la choisit de lui-même, l'affranchie puis l'épousa après la conquête de Khaybar (l'an 7 de l'hégire).

11. Maymouna bint Al Harith

C'était la sœur d'Oum Al Fadl Laubâba bint Al Harith, le prophète (psls) l'épousa dans le courant de Zhul-Qaada, à l'occasion de Oumratil Kada (Oumra de compensation). Ces onze femmes furent épousées par le messager d'Allah (psls) qui aussi les firent rejoindre leur domicile conjugal.

S'agissant des deux femmes qui, pour leur part, ne rejoignirent pas leur maison conjugale, l'une se réclamait de bani Kilâbi et l'autre de Bani Kinda à savoir celle connue sous le nom d'Al Jawariyya. Là-dessus existent des divergences toutefois, il est inutile de s'étendre sur celles-ci. En ce qui concerne les captives, on sait qu'il y en avait deux. L'une était Maria la copte

offerte à lui par Al Makawkis. Cette femme lui donna Ibrahim qui mourut au bas âge, de son vivant à Médine le 28 ou le 29 du mois de Chawwal de l'an 10 de l'hégire (soit le 27 janvier 632 G). La deuxième captive était Rayhâm bint Zayd de la tribu de Nadr ou de celle de Kouraidhah. Elle faisait partie des Kouraidhites faites prisonnières. Elle fut choisie par le prophète (psls) lui-même. Certains prétendent au contraire que celle-ci faisait partie des femmes parce que le Messager d'Allah (psls) l'avait affranchie et épousée. Ibn Al Kayyin pour sa part penche du côté de la première version. A ces captives, Abou Obada, lui ajoute deux autres : une belle femme choisie parmi des prisonnières et une captive offerte à Zaynab binti Jaheb.⁵

Conception

Quiconque observe la vie du Messager d'Allah comprend bien que si celui-ci était amené à épouser ce nombre de femmes, vers la fin de sa vie, après avoir passé 30 années de sa jeunesse et de ses meilleurs jours avec une seule femme presque vielle (Khadidja) et après elle Sauda, ce n'était pas parce qu'il avait brusquement trouvé en lui même une force infectieuse du libido, force de puissance vers un aussi grand nombre de femmes. Au contraire il y avait là des raisons plus illustres et plus sublimes que celles qui à l'ordinaire, déterminent le contrat de mariage. En fait, si le messager d'Allah (psls) devint le gendre d'Abi Bakr et Omar pour avoir épousé leurs filles respectivement Aïcha et Hafsa, s'il a été amené à marier sa fille Fatima à Ali Ibn Abi Talib, sa fille Roukiyya, puis sa fille Oum Koulthum à Othman ibn Affâmn, ce n'était que parce qu'il voulait consolider les rapports qu'il entretenait avec les quatre hommes dont on connaît, du reste, les attachèrent à l'Islam au moment des crises qu'a traversées le prophète (psls), crises qui grâce à Allah l'Islam était sans danger.

Une des traditions chez les arabes était le respect de l'alliance par le mariage. Le gendre était une porte pour le rapprochement des différentes fractions des tribus. Le fait de s'opposer ou de faire la guerre aux gendres ou beaux parents était considéré par les arabes comme une injure et un affront. Aussi, en épousant plusieurs femmes mères de croyants, le Messager d'Allah (psls) voulait-il désarmer les tribus hostiles et dissiper l'intensité de leurs haines. Oumm Salama se réclamait de Bani Makhzoum tribu d'Abu Jahl et de Khalid ibn Al Walid. Après que le Messager d'Allah (psls) l'eut épousée Khalid cessa d'avoir à l'égard des musulmans, une attitude farouche qu'il avait à leur égard lors de la bataille d'Ohod. Mieux, embrassa l'Islam peu après l'évènement et fut bon musulman. De même, Abou Soufyân cessa de faire la guerre au prophète (psls) après que celui-ci eût épousé sa fille Oumm Habiba. Ses

deux tribus Banou Moustalef et Banoul An Nadir cessèrent aussi de tout saboter après que le Messager d'Allah (psls) eût épousé Jouwa Yriyya et Safiyya. Mieux Jouwayriyya était la plus bénie de toutes les femmes de sa tribu. Ses compagnons libèrent les prisonniers de 100 foyers appartenant à sa tribu après son mariage avec le Messager d'Allah (psls).

Ses contribuables dirent : « Nous sommes les gendres du Messager d'Allah (psls) » Cette qualité évidemment influa beaucoup sur les intéressés. Le plus remarquable et le plus important de tout cela est que le prophète (psls) avait reçu l'ordre de purifier et d'instruire une tribu qui ne savait rien de spécificités de la culture. L'instruction de ces dernières en considération des principes islamiques n'était pas directement faisable même si la nécessité de leur instruction n'était pas moins inférieure que celle des hommes, mais plus forte et plus accentuée. En considérant ce qui précède, le prophète (psls) ne pouvait que choisir pour les besoins de la cause, un nombre suffisant de femmes différentes par leurs âges et leurs dons, des femmes qu'il purifia, éduqua, informa des principes et les lois ainsi que de la culture islamique de manière à les préparer à éduquer les femmes nomades et sédentaires, les vieilles et jeunes et de la sorte fonctionner comme instrument de communication en milieu féminin. Les mères des croyants ont eu le grand mérite de faire connaître aux gens les comportements domestiques du Messager d'Allah (psls) notamment celles d'entre elles ayant longtemps vécu comme Aïcha à qui l'on doit le rapport de plusieurs de ses actes et paroles. Il y eut dans la vie du prophète (psls) un seul mariage destiné à miner les bases d'une tradition antéislamique bien établie à savoir, la coutume d'adoption.

Les fils adoptifs

Chez les arabes de l'époque antéislamique, le fils adoptif jouissait de tous priviléges et de tous les droits reconnus du fils véritable, car il était traité au même pied d'égalité que lui. Cette coutume était fortement ancrée dans les cœurs à tel point qu'il était devenu impossible de l'enrayer. Toutefois, une telle coutume était diamétralement opposée aux fondements et aux principes que l'Islam envisageait de mettre en œuvre en matière de mariage, de divorce, d'héritage et autres formes de traitements. Cette coutume entraînait bon nombre de perversité et de turpitudes, avant l'avènement de l'Islam. Pour détruire une telle coutume, Allah, le Très haut en ordonna le refus.

A l'époque, la cousine du Messager d'Allah (psls), Zaïnab bint Johch, était mariée à Zayd ibn

Hartha. Toutefois, les deux conjoints n'arrivaient pas à s'entendre et Zayd un beau jour décida de divorcer. Le Messager d'Allah (psls) craignit en épousant Zaynab, si toutefois son époux venait à la divorcer, viole la coutume relative à l'adoption, surtout à un moment où les coalisés faisaient pression sur lui et les musulmans. Le Prophète (pslf) craignait les campagnes de dénigrement des hypocrites, des associations et des juifs ainsi que les conséquences de telles campagnes sur les comportements des incrédules. Alors compte tenu de tout cela, il voulut empêcher à Zayd de divorcer pour ne pas avoir à faire face auxdites épreuves de dénigrement. Avant que le prophète n'eut déclaré sa mission de prophétie, il (pslf) avait acheté un jeune esclave originaire de l'extrême nord de l'Arabie, Zayd, qu'il traitait comme son fils. Au point que le père du jeune homme suivant sa trace parvint jusque chez Muhammad (psls) réclamant son enfant, celui-ci déclara : « Je préfère rester comme esclave chez un maître si gentil ! Très touché, Muhammad (psls) fit proclamation, devant la Ka'aba, de l'affranchissement de Zayd et de son adoption comme fils.

Le père s'en retourna chez lui, le cœur lourd mais rassuré ; et Zayd fut l'un des premiers convertis à l'Islam. Voila, « celui que Dieu avait comblé, et aussi son Messager Muhammad lui donna pour femme sa seule esclave, une noire. Et ce fut un heureux ménage. Quelques années plus tard, le prophète fit choix de son protégé pour une réforme de grande envergure. Pour qu'un affranchi eût désormais le droit d'épouser une femme née libre, il décida de lui donner Zaïnab sa propre cousine, dont le père était Chef d'une importante tribu du nord. Zaïnab, cependant, eût préféré épouser le prophète (psls), son cousin, qu'elle aimait mais l'autorité du prophète (psls) prévalut contre elle et contre le chef de sa famille. Le ménage marcha mal. Zayd par égard pour son protecteur, ne voulait pas divorcer, il se plaignait souvent chez lui pour rétablir la concorde. Un jour, qu'il y était allé, il se trouva que Zayd était absent. Et il attendait l'occasion. Sur ce fait, Zayd finit par se décider à divorcer d'avec Zaïnab, et devant le fait accompli, le prophète la prit pour épouse⁶. Aussi Allah le surnomma-t-il en ces termes : « Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfaits, tout comme toi-même t'avait comblé : garde pour toi ton époux et craints Allah et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens et c'est Allah qui est le plus digne de la crainte⁷. Le décret divin était que Zayd divorçât sa femme de la manière à ce qu'Allah mariât à son messager à l'expiration de la période d'atteinte (idde)

. Allah lui imposa ce contrat de mariage ne lui laissant pas de choix. C'est pourquoi, il s'occupa lui même du mariage au sujet duquel il dit : « puis, quant Zayd eut cessé toute relation avec

elle, nous te la fimes épouser afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs quand ceux-ci cessent toutes relations avec elle⁸. Il s'agissait en effet de détruire les fondements de l'adoption dans la pratique après les avoir détruits par le verbe : « Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah est le dernier des prophètes⁹. » Quelles sont nombreuses, les traditions invétérées et ancrées que l'on ne saurait détruire ni modifier par la simple parole ! Pour ce faire il faut que la parole soit assortie de la pratique du propagandiste. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce que firent les musulmans dans la Habb d'Al Houdaybiyya. Il y avait le cas des musulmans aperçus par le Oura Ibn Massoud Ath-Thakafi qui, au moindre crachat du prophète (psls) se précipitaient là-dessus. Il les aperçut se précipiter, au point de faillir se chamailler, sur ce qui restait de l'eau des ablutions. Qui, ce sont ceux-là qui rivalisaient de vitesse pour faire serment de ne jamais prendre la fuite.

Cela se passait sous l'arbre. Lorsque le prophète (psls) eut ordonné à ses compagnons totalement acquis sa cause, et cela après la conclusion du pacte de réconciliation, de se lever et d'immoler leurs offrandes, personne ne se leva pour obéir à l'ordre donné. Une telle situation finit même par inquiéter et ébranler le messager d'Allah (psls). Toutefois, lorsque Oumm Salama eut suggéré à celui-ci d'aller d'abord immoler et de ne parler à personne, la suggestion fut prise en conflit. Par la suite les compagnons se pressèrent d'imiter son acte et d'immoler leurs offrandes. Un tel hadith met en relief la différence des impacts et la parole et l'action au regard de la suppression d'une coutume bien assise. Sur cette question les hypocrites semaient beaucoup la zizanie, montant des campagnes mensongères à grande envergure certaines de ces campagnes eurent un effet sur les musulmans incrédules d'autant plus que Zaynab était la cinquième femme du prophète (psls) (les musulmans n'avaient pas l'habitude de dépasser quatre épouses) et que sur Zayd qui était considéré comme le fils adoptif du Messager d'Allah (psls).

A l'époque, épouser la femme de son fils était l'une des plus grossières formes de turpitude. Toutefois, dans la sourate '« les coalisés » Allah révèle, à propos des deux questions, de quoi convaincre et persuader. Les compagnons surent, après une telle révélation, que le prophète (psls) n'avait pas d'impact sur la démarche à emprunter par l'Islam et qu'Allah le très Haut avait permis à son Messager (psls) en matière de mariage, ce qu'il n'avait permis à personne pour des raisons aussi bien exceptionnelles que sublimes. Son clan, tout autant que les mères des croyants étaient dépositaires d'une haute mesure de noblesse, d'honneur, de grandeur et

de bonté. Ses femmes occupaient aussi le plus haut niveau de noblesse, de sobriété, de patience, d'humilité, de serviabilité, de respect des droits du mariage, en dépit du fait que leur époux vivait dans un insupportable état de diminution.

Conclusion

Nous terminons cet article en souhaitant que les musulmans puissent savoir la biographie du prophète. Et nous voudrions aussi réitérer notre salut et nos remerciements au Conseil Administratif et scientifique de l'UNICO qui nous a favorisé cette démarche afin que nous procédions à une recherche de vue au service de l'Islam et pour le bien des croyants. Nous demandons pardon à Allah, qui nous a ouvert la fenêtre de l'opportunité, jusqu'à la fin de notre vie, aussi longtemps que nous ne sommes pas en train d'expirer notre dernier souffle, aussi ne devons pas manquer fermement d'un repentir authentique. Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah le très haut le tout puissant. Qu'Allah bénisse notre maître Muhammad, sa famille et ses compagnons, et qui leur accorde la paix. Amen.

Notes de la fin

1Ibn ashub v.1 p.159, Aqaid Djariya p.25

2Le Nectar Cachete à partir des preuves apportées par les lois Ahmad Ibn Hajar Al Askalan (733-852) Imprimerie nationale, Kanfour, Inde 1322; d'autres sources nous relevent que Khadidja avait 28 ans et elle était viègue (voire Ibn As hub v.1 p. 159

3 Jurisprudence de la Sira, Muhammad Al Ghazali, Maison de livre arabe, Egypte, 2ème Edition.1375 H/1955 G4 La biographie du prophète Abou Muhammad Abdul Malik Ibn Hicham Ibn Ayoub Al Hamiri (214 ou 218 H) société librairie et imprimerie Moustafa Al Babi Al Halabi et ses enfants en Egypte, 2ème édition , 1375/1955 G 5Histoire de l'Islamn Cheikh Akbar Khan Najib Aladi, Bibliothèque Malant Dayoubond Yaubi, Inde

6La Biographie du prophète Abou Muhammad Abdoul Maliki ibn Hicham ibn Ayoub Al Hamri (214 ou 218 H) Société Librairie 2ème édition, Egypte 1375/1955 G

7 Coran traduction et commentaire de Muhammad Hamidullah, pp423

8 Coran 33 :37

9 Coran 33 :37

10 Coran 33 :40 et Encyclopédie d'Al Timithi Abu Issa Muhammad ibn Issa Samra Al Tirmithi

(209-217 H) Bibliographie Ar Rachidiyya, Dilhi, Inde

Source: magazine congocom union